



**PROTOCOLE D'ACCORD**  
**TERRITOIRE D'INDUSTRIE LACQ-PAU-TARBES**

**Lundi 25 mars 2019**

## Sommaire

Préambule.....	6
1. Le Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes inter-régional et divers.....	7
2. Enjeux du Territoire d'industrie .....	7
2.1. Une identité industrielle forte reposant sur des filières historiques et des atouts économiques certains .....	7
2.1.1. Les énergies et géosciences .....	7
2.1.2. Les nouveaux systèmes énergétiques .....	7
2.1.3. L'aéronautique .....	8
2.1.4. La chimie fine et les matériaux .....	9
2.1.5. Le ferroviaire .....	9
2.1.6. L'agroalimentaire .....	10
2.2. Anticiper les mutations et les défis à venir.....	10
2.2.1. Enjeu 1 : accroître l'attractivité et encourager les partenariats.....	10
2.2.2. Enjeu 2 : encourager l'innovation .....	11
2.2.3. Enjeu 3 : consolider le capital humain – attirer, former, recruter .....	11
3. Ambitions et priorités des parties prenantes .....	11
4. Actions déjà engagées .....	12
4.1. Actions thématiques.....	12
4.1.1. Accroître l'attractivité et encourager les partenariats.....	12
4.1.2. Encourager l'innovation .....	12
4.1.3. Consolider le capital humain – attirer, former, recruter .....	12
4.2. Actions sectorielles .....	12
4.2.1. Les énergies et géosciences .....	12
4.2.2. Les nouveaux systèmes énergétiques .....	13
4.2.3. L'aéronautique .....	13
4.2.4. La chimie fine et les matériaux .....	13
4.2.1. Le ferroviaire .....	14
4.2.2. L'agroalimentaire .....	14
5. Mobilisation des futurs signataires du contrat Territoire d'Industrie .....	14
6. Projet de plan d'actions.....	14
7. Modalités de gouvernance et de pilotage local du projet envisagées .....	19
Annexe 1 : Portefeuille de fiches-action.....	20
Annexe 2 : Membres du comité local de pilotage .....	21
Annexe 3 : Membres de l'équipe projet .....	23

## Abréviations

- BPI** : Banque Publique d'Investissement
- CA PBP** : Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées
- CA TLP** : Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées
- CC HB 64** : Communauté de Communes du Haut Béarn
- CC HB 65** : Communauté de Communes de la Haute-Bigorre
- CC PN** : Communauté de Communes du pays de Nay
- CCLO** : Communauté de Communes de Lacq-Orthez
- CFAI** : Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie
- ENR & R** : Energies Renouvelables et de Récupération
- GIP** : Groupement d'Intérêt Public
- GRL** : Groupe de Recherche de Lacq
- PCAET** : Plan Climat Air-Energie Territorial
- PIA** : Programme d'Investissements d'Avenir
- PME** : Petites et Moyennes Entreprises
- R&D** : Recherche et Développement
- TPE** : Très Petites Entreprises
- UIMM** : Union des Industries et Métiers de la Métallurgie
- UPPA** : Université de Pau et des Pays de l'Adour

Le « Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes », est représenté, piloté et coordonné, par le Pôle Métropolitain du Pays de Béarn en Nouvelle Aquitaine et la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées en Occitanie.

Les « signataires » du présent Protocole d'accord sont :

- Le Pôle Métropolitain du Pays de Béarn, représenté par son Président, Francois BAYROU ;
- La communauté de communes du Pays de Nay, représentée par son Président Christian PETCHOT-BACQUE ;
- La communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées représentée par son Président Gérard TREMEGE ;
- La communauté de communes de Haute Bigorre représentée par son Président et Vice-Président du Conseil départemental des Hautes Pyrénées, Jacques BRUNE,

ci-après, désignés comme les « **intercommunalités** ».

Les intercommunalités s'engagent à travailler ensemble à la réalisation des actions inscrites dans le présent protocole. Ce protocole préfigure ainsi la signature du Contrat Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes qui mobilisera également

d'une part,

- Le Conseil régional Nouvelle Aquitaine représenté par son Président Alain ROUSSET
- Le Conseil régional Occitanie représenté par sa Présidente Carole DELGA
- L'État représenté par :
  - le Préfet des Hautes-Pyrénées, Brice BLONDEL,
  - le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, Eric SPITZ,
- La Banque des territoires, groupe Caisse des Dépôts et Consignations représentée :
  - par le directeur délégué Nouvelle-Aquitaine Rémy HEURLIN,
  - par le directeur régional d'Occitanie, Thierry RAVOT.
- La Banque publique d'investissement (BPI France) représentée par :
  - par le directeur régional Nouvelle Aquitaine, Laurent DE CALBIAC,
  - par le directeur régional d'Occitanie, Anne-Cécile BRIGOT-ABADIE,
- Pôle emploi représenté par :
  - par le directeur régional Nouvelle-Aquitaine, Frédéric TOUBEAU,
  - par le directeur régional d'Occitanie, Serge LEMAITRE,
- Business France représenté par le directeur inter-régional François MATRAIRE.

ci-après, les « **partenaires publics** »

et d'autre part,

- L'Union des Industries et métiers de la métallurgie représentée par Marc MESPLARAU, Directeur Relations Sociales Groupe chez DAHER, Président de l'IUMM Adour Pyrénées
- Ary PLAGNOL, DASSAULT AVIATION, Président de l'IUMM Adour Atlantique
- Les réseaux consulaires représentés par
  - Didier LAPORTE, Président de la CCI de Pau Béarn
  - François-Xavier BRUNET, Président de la CCI Tarbes et Hautes-Pyrénées

ci-après, les « **partenaires économiques et industriels** » ;

*Vu la délibération n°2 du Pole Métropolitain du Pays du Béarn en date du 18 mars 2019 autorisant le président à signer ;*

*Vu la délibération n°5 du bureau communautaire de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées en date du 14 février 2019 autorisant le président à signer ;*

*Vu la délibération n°2019/20 du conseil Communautaire de la communauté de communes de Haute Bigorre en date du 18 mars 2019 autorisant le président à signer ;*

*Vu la délibération du conseil de la communauté de communes du Pays de Nay en date du 18 mars 2019 autorisant le président à signer ;*

Il est convenu de ce qui suit.

## Préambule

L'initiative « Territoires d'industrie » s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention qui relèvent de l'État et de ses opérateurs, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ou des entreprises, au service de l'industrie et de leur territoire.

Cette nouvelle approche repose sur plusieurs principes :

- un principe de ciblage visant plus spécifiquement à soutenir les entreprises sur chacun des territoires à forts enjeux industriels identifiés dans le cadre de cette initiative ;
- un principe de gestion décentralisée, qui s'inscrit dans le cadre des compétences économiques des régions et des intercommunalités. Les projets devront d'abord être proposés, construits et animés par les acteurs locaux : industriels, maires, présidents d'intercommunalités au service d'une approche « du bas vers le haut ».

Le territoire Lacq-Pau-Tarbes a été identifié « Territoires d'industrie » lors du Conseil national de l'industrie du 22 novembre 2018.

Le présent protocole d'accord formalise l'engagement des intercommunalités à travailler ensemble à la réalisation du programme Territoire d'Industrie. Ce protocole préfigure également les orientations et actions qui seront associées au contrat Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes 2019-2022. Ce contrat – signé d'ici mai 2019 - officialisera les engagements pris par les intercommunalités, les partenaires publics et les partenaires économiques et industriels pour la réalisation des différentes actions.

## 1. Le Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes inter-régional et divers

Le Territoire d'Industrie inter-régional Lacq-Pau-Tarbes (ci-après « Le Territoire ») regroupe :

- pour la région Nouvelle Aquitaine ;
  - le Pôle Métropolitain Pays de Béarn,
  - la Communauté de Communes du pays de Nay (CC PN).
- pour la région Occitanie ;
  - la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées (CA TLP),
  - la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre (CC HB 65).

Le Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes repose actuellement sur un bassin économique et industriel cohérent, existant depuis de nombreuses années et transcendant les frontières administratives. Ce Territoire compte actuellement près de 520 000 habitants.

## 2. Enjeux du Territoire d'industrie

### 2.1. Une identité industrielle forte reposant sur des filières historiques et des atouts économiques certains

Forte d'une histoire industrielle et économique riche, le Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes a développé un modèle industriel fondé sur l'activité de filières de référence soutenues par la présence d'entreprises leaders sur leurs marchés et d'un réseau de sous-traitants spécialisés. Cet écosystème encourage et exploite les divers atouts du Territoire : des infrastructures industrielles de haut niveau, un pôle de formation supérieure et de recherche reconnu, une main d'œuvre qualifiée, etc. Ce cercle vertueux constitué d'un environnement économique favorable et d'acteurs industriels importants a ainsi permis de construire et maintenir l'identité et la compétitivité industrielle du Territoire.

Sur le Bassin de l'Adour, l'industrie représente près de 2 400 entreprises et 38 000 salariés, soit 17% des emplois tous secteurs confondus. A noter qu'un emploi industriel induit trois emplois dans le tissu économique. Aujourd'hui, le secteur de la métallurgie représente 53% des emplois industriels et 780 entreprises dont 90% comptent moins de 50 salariés.

#### 2.1.1. Les énergies et géosciences

L'identité industrielle du Territoire Lacq-Pau-Tarbes s'est d'abord développée grâce à l'exploitation pendant plus de 50 ans du gisement de gaz de Lacq, plus grand gisement de gaz naturel en France. La production d'hydrocarbure et l'ensemble des activités de géosciences en découlant furent ainsi un moteur pour le développement industriel de la région. Avec la fin des activités d'extraction du gaz, le Territoire se tourne désormais vers de nouvelles activités (chimie fine et transition énergétique) en capitalisant sur ses capacités en Recherche et Développement (R&D) de qualité, reconnues en France et à l'étranger.

Aujourd'hui, l'activité géosciences se concentre principalement autour du bassin de Lacq et du centre de recherche international de Jean-Féger de Total, d'antennes régionales de grandes entreprises et du tissu de sous-traitants spécialisés (notamment des Petites et Moyennes Entreprises (PME) équipementier). Les principaux acteurs de la filière géoscience et génie pétrolier sont ainsi réunis dans le pôle de compétitivité Avenia, installé à la Technopôle Hélioparc. Enfin l'entreprise TEREKA, dont le siège est à Pau, développe l'activité de stockage et de transport de Gaz.

#### 2.1.2. Les nouveaux systèmes énergétiques

Soutenue par les initiatives des Plans Climat Air-Energie Territoriaux (PCAET), la filière énergie renouvelable est également très active sur le Territoire. La fin programmée des activités d'extraction de gaz et l'implantation de BIOENERGIE du Sud-Ouest (ex ABENGOA) et la

production de bioéthanol, lui a permis de s'engager activement dans la filière énergies nouvelles. La mise en production d'une centrale électrique biomasse par BIOLACQ Energies a également marqué une nouvelle étape, complétée rapidement par le choix d'Hydro-Québec de créer sur ce territoire sa filiale SCE France dans le domaine du stockage et de la conversion de l'énergie. Ainsi, sur le bassin de Lacq, 272,5 MW sont actuellement produits en énergie renouvelable, soit l'équivalent de 70 % de la consommation de ce territoire.

La production hydro-électrique est également un marqueur fort du Territoire. La géographie des vallées, parfois perçue comme un obstacle au développement de certaines activités, se trouve être un atout en matière de production d'énergie verte. En effet, les atouts naturels des vallées d'Ossau et d'Aspe ont conduit à la construction, début du XXème siècle, de barrages permettant la valorisation de la ressource en eau. Ces barrages sont aujourd'hui exploités par la SHEM (Société Hydro Electrique du Midi). Il s'agit là d'un véritable atout économique pour le territoire facteur d'emplois.

Enfin, d'autres actions plus transverses sont menées à l'échelle du Territoire d'Industrie. Par exemple, le pôle de recherche pour l'intégration de puissance, le management de l'énergie et ses composants de stockage (Primes) travaille actuellement sur des technologies innovantes pour le transport. De même, le Pôle de compétitivité DERBI réunit en région Occitanie, les entreprises, laboratoires, universités, centres de formation, fédérations professionnelles, organismes financiers et collectivités territoriales impliqués dans le développement de la filière des énergies renouvelables. Le pôle DERBI jouera ainsi un rôle important dans l'accompagnement technique de l'ensemble des porteurs de projets sur le périmètre du Territoire d'industrie.

### 2.1.3. L'aéronautique

La filière aéronautique et spatiale, très présente sur le Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes, est une grande spécificité territoriale. Son ancrage est historique : le Territoire avait l'avantage d'être éloigné des frontières de l'Est, avec de grands espaces dégagés et la proximité de l'océan. La création à Pau par les frères Wright en 1909 de la première école de pilotage au monde a suscité l'engouement. Des entreprises, aujourd'hui mondialement connues, se sont ainsi installées dans la région, contribuant à asseoir la vocation aéronautique du bassin de l'Adour. Cela est notamment le cas de Safran Helicopter Engines et Safran Landing Systems, anciennement connues sous le nom de Turbomeca et Messier-Dowty ou encore de Daher, anciennement SOCAT. Dans le sillage de ces leaders, s'est constitué peu à peu un important pôle de sous-traitance (EXAMECA, MECANIQUE AERONAUTIQUE PYRENEES, VENTANA, PCC, SEGNERE, ADB, TARMAC-AEROSAVE AAA, Nexteam Group, STI France etc.), faisant du bassin de l'Adour, un acteur majeur d'Aerospace Valley, à proximité immédiate des pôles de référence mondiale de Bordeaux et Toulouse.

La filière aéronautique locale constitue aujourd'hui la première filière du territoire en termes d'emplois (20 000 emplois sur le bassin de l'Adour dont 60% dans le domaine aéronautique). Celle-ci se concentre autour des fonctions de conception-études, de production, d'intégration, d'essais et de contrôle, de maintenance et de réparation, portée par la hausse des commandes des grands constructeurs notamment dans le secteur de l'aviation civile (doublement de la flotte à l'horizon de 2035). La mécanique de précision, la chaudronnerie, le traitement de surface, les travaux sur matériaux composites constituent autant de spécialités pour lesquelles de très nombreux techniciens qualifiés sont mobilisés. Le dynamisme de ce secteur repose également sur un écosystème local particulièrement diversifié regroupant aussi bien des donneurs d'ordres, des groupes que des TPE et PME qui bénéficient d'un positionnement géographique stratégique.



#### 2.1.4. La chimie fine et les matériaux

##### **Les matériaux composites**

Dans le domaine de la chimie, le bassin industriel de Lacq a su anticiper la fin des activités d'extraction du gaz et développer des activités autour de la chimie fine, des bioénergies et des matériaux composites. Ces efforts ont permis d'accueillir de nouvelles activités comme la fabrication de fibres de carbone et la production de polyacrylonitrile par TORAY CFE. De grands groupes tels que Arkema ou Air Liquide sont également présents et participent ainsi au développement et à la structuration de la filière. Ces entreprises bénéficient de plus de des capacités R&D public et privé importantes notamment sur les sites SEVESO II d'un environnement scientifique dynamique et porteur ce qui leur permet de mutualiser les ressources, de se positionner sur des segments innovants (biocarburants, matériaux) afin d'accroître leur compétitivité.

Ainsi, pour attirer des entreprises innovantes et héberger des équipes de recherche, les partenaires du Groupement d'Intérêt Public (GIP) CHEMPARC, avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et sous maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes de Lacq-Orthez, ont investi depuis 2011 dans la construction et le développement d'une plateforme technologique adossée au Groupement de Recherche de Lacq (GRL), composé des deux centres de recherche ARKEMA et PERL/TOTAL. CHEMSTART'UP a ainsi permis le développement ou l'éclosion de nombreux projets collaboratifs et privés (laboratoires communs).

##### **La céramique technique**

Le pôle de céramiques techniques de Tarbes est issu de l'ancien groupe Ceraver, qui a employé jusqu'à 2 400 salariés à Bazet et à Bordères dans la fabrication d'isolateurs électriques de trains et de tubes de filtration gazeuse pour l'enrichissement de l'uranium, avant d'être démantelé en 1980. Le pôle céramique tarbais – Bazet –, composé de huit entreprises issues de Ceraver (Céramique et Verre), est intégré dans le pôle de compétitivité de la céramique implantée à Limoges. Il emploie actuellement près de 500 salariés et développe de nombreuses applications dans des secteurs très divers : aéronautique, spatial, automobile, défense, systèmes embarqués, mécanique, électronique, nucléaire, optique, médical... La concentration d'industriels spécialisés fait de ce pôle, le premier centre industriel français pour les céramiques techniques.

##### **Carrière et extraction**

L'histoire industrielle de la Vallée d'Ossau est liée aux exploitations de carrières de pierre et de marbre. Le bassin marbrier s'étend sur quatre communes et on compte aujourd'hui quatre entreprises génératrices d'emplois et dont l'activité se fonde exclusivement sur l'exploitation de ces sites. Par ailleurs, cette activité a engendré le développement d'une économie liée au travail de la pierre (tailleurs de pierres, revendeurs grossistes ...).

Le marbre et l'ardoise font parties des activités « emblématiques » de la Haute-Bigorre. La Région Occitanie mène actuellement une étude filière pour évaluer leur potentiel mais aussi rechercher de nouveaux usages et de nouvelles innovations. La CC HB 65 héberge, quant à elle, une des dernières ardoiseries en exploitation de France. La question de sa survie et de son développement est au cœur de ses préoccupations.

#### 2.1.5. Le ferroviaire

La filière ferroviaire est particulièrement bien représentée sur le territoire notamment sur Tarbes et sur Bagnères-de-Bigorre. A Tarbes, le groupe Alstom emploie près 700 salariés dont 38 % d'ingénieurs et cadres qui travaillent autour des équipements embarqués sur le matériel roulant. Un développement sur l'intégration de l'hydrogène sur les nouvelles productions ferroviaires vise à répondre aux enjeux de la transition énergétique de demain.

CAF, située à Bagnères, emploie près de 200 salariés spécialisés dans la construction de matériel neuf et de rénovations lourdes. La construction de matériel ferroviaire est devenue la

principale activité de CAF et constitue le premier employeur industriel privé bagnérais. Une entreprise présente sur le marché régional, national et international et dont le carnet de commandes est rempli à hauteur de 60 millions d'euros depuis trois ans.

### 2.1.6. L'agroalimentaire

La filière agroalimentaire contribue pleinement au modèle économique du territoire. A l'échelle du Béarn, il s'agit de la deuxième industrie en nombre d'établissements (plus de 1200) et troisième en nombre d'emplois. Au centre du pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation, la filière est tirée par des entreprises à dimensions internationales telles qu'Euralis, Candia, Lindt & Sprungli mais aussi par des entreprises locales comme la Fromagerie des Chaumes et Michaud, SEMO Groupe (eaux d'Ogeu, Quezac...). La filière du Jambon de Bayonne (Indication Géographique Protégée), dont le siège du consortium se situe sur le Territoire et à travers ses salaisons (Salaisons de l'Adour et Salaisons pyrénéennes, établissements Michel Dupuy), ainsi que la filière canard gras sont également très présentes sur l'ensemble du Territoire. Enfin, au sein de la filière viticole, il existe également des fabricants d'équipements agricoles et viticoles dont certains ont déjà des démarches R&D à leur échelle (exemples Magendie à Livron, Hydrofrance à Peyrelongue-Abos).

Le Territoire a désormais pour ambition d'accompagner la structuration des éleveurs via des outils de transformation collectifs qui permettront d'aller plus loin en termes de création de valeur ajoutée.

## 2.2. Anticiper les mutations et les défis à venir

Malgré le développement de secteurs clés et un ensemble d'atouts économiques reconnus, le modèle industriel territorial montre désormais des signes de fléchissement, amplifiés par des fragilités structurelles du bassin industriel Lacq-Pau-Tarbes.

En effet, le dynamisme économique du Territoire repose principalement sur l'activité de grandes entreprises dont la majeure partie possède leur siège social et centres de décision hors de la région. Le tissu de PME / TPE sous-traitants, actuellement peu structuré est donc directement dépendant de ses donneurs d'ordre. Bien que la présence de grands comptes soit intrinsèquement un avantage comparatif pour le développement économique local, cette dépendance constitue également un élément de vulnérabilité économique et social non négligeable.

Ainsi, accompagner le développement et les mutations du tissu PME / TPE, encourager la diversification des activités, assurer la pérennité des entreprises en explorant de nouveaux marchés est le défi principal de la reconquête industrielle du Territoire Lacq-Pau Tarbes. Afin d'atteindre cet objectif structurel, trois défis doivent être relevés.

### 2.2.1. Enjeu 1 : accroître l'attractivité et encourager les partenariats

Les processus de métropolisation induisent pour les espaces qualifiés d'intermédiaires dans la hiérarchie territoriale française des difficultés à attirer de nouveaux flux d'investissements et de population. Ces nouveaux flux sont d'autant plus nécessaires au développement économique local que le Territoire Lacq-Pau-Tarbes connaît une croissance démographique modérée, un vieillissement de sa population, un recul de l'emploi industriel, ainsi qu'une forte baisse de la population de certaines villes. Concernant l'emploi, le Territoire connaît également des difficultés chroniques à faire venir des profils qualifiés, attirés par les conditions de vie et d'emplois des métropoles ce qui freine, par conséquent, la croissance économique du tissu économique local. L'identité industrielle de Lacq-Pau-Tarbes, son importante diversité, et son potentiel de croissance restent à ce jour trop méconnus depuis l'extérieur.

L'attractivité repose également sur les possibilités de mobilité des personnes et des marchandises. Or le Territoire fait face à des problématiques de mobilité internes et externes

accentuées par les frontières administratives. Ces difficultés logistiques limitent la possibilité de se tourner vers de nouveaux marchés et de s'engager dans des coopérations que cela soit entre acteurs publics et privés entre entreprises, au sein du Territoire et avec les territoires voisins.

### 2.2.2. Enjeu 2 : encourager l'innovation

Un des leviers de la croissance économique repose sur la capacité des acteurs publics et privés à innover. Or, malgré la présence d'un pôle de formation et de recherche important, tourné vers l'innovation, le Territoire Lacq-Pau-Tarbes affiche aujourd'hui un faible taux de création d'entreprises ce qui ne facilite pas la diffusion de l'innovation au sein de l'écosystème industriel local. De plus il n'existe pas actuellement de dynamique territoriale collective encourageant les PME-PMI à investir dans des procédés et solutions innovantes, qui leur permettrait pourtant d'accroître leur indépendance vis-à-vis des grands comptes. L'enjeu est donc de créer un environnement propice à l'innovation et d'accompagner les entreprises souvent réfractaires à la révolution numérique en cours.

### 2.2.3. Enjeu 3 : consolider le capital humain – attirer, former, recruter

La formation aux emplois industriels est un défi reconnu par l'ensemble des acteurs du Territoire. Les entreprises peinent aujourd'hui à attirer des salariés non seulement à cause de la baisse d'attractivité des emplois industriels mais également à cause du manque de profils adaptés à leurs besoins. Avec l'émergence de l'industrie 4.0, un système de formation adapté aux besoins de demain et favorisant les compétences transversales attendues est ainsi devenu nécessaire. De plus, en raison de l'évolution rapide des pratiques professionnelles et le risque d'obsolescence des connaissances, un apprentissage continu et permanent doit également être proposé. Enfin le lien entre l'université et les industriels doit être renforcé afin d'adapter les formations proposées et les thèmes de recherche aux défis industriels de demain.

## 3. Ambitions et priorités des parties prenantes

Afin de répondre à ces trois défis, faire émerger de nouvelles filières et renforcer et diversifier celles déjà implantées sur le Territoire, plusieurs grands axes de développement ont été identifiés. Certains d'entre eux sont présentés ci-dessous.

Accroître l'attractivité, encourager les partenariats, et développer de nouveaux marchés, exigent **de promouvoir des actions de marketing territorial** afin de mettre en lumière les atouts du territoire. Lacq-Pau-Tarbes souhaite également **encourager et faciliter la mobilité (verte) des personnes et des marchandises**. Enfin, l'attractivité du Territoire repose également sur sa capacité à mobiliser du foncier adapté aux activités industrielles, sur la mise en œuvre de solutions de portage immobilier innovantes, sur **la revalorisation des friches industrielles**, et la requalification de certaines zones industrielles.

Concernant l'innovation, un des axes de développement encouragé par le Territoire concerne ainsi les activités liées à **la transition énergétique** (hydrogène, traitement des déchets, photovoltaïques organique, exploitation de la chaleur fatale de l'eau issue de puits de pétrole etc.) qui permettent d'œuvrer en faveur des PCAET tout en offrant un vaste éventail d'activités pour la R&D. **La création d'outils de transfert technologique et de mise en synergie** permettrait de sensibiliser les acteurs économiques et de diffuser l'innovation à travers l'ensemble du tissu industriel local.

**Améliorer la gestion territoriale des emplois et des compétences** doit pouvoir permettre d'apporter une réponse plus pertinente et plus rapide au décalage récurrent entre l'offre et la demande sur le marché local du travail. Cette gestion des compétences doit également être complétée **par un renforcement des liens entre les pôles universitaires et le monde industriel**.

L'ancrage sur le territoire de nouveaux acteurs industriels passe également par la mise en œuvre de **dispositifs d'accompagnement accessibles, simples, flexibles et efficaces**, permettant d'apporter une réponse efficace et rapide aux difficultés d'obtention d'autorisations administratives (ex : faciliter et accélérer les délais d'instruction de permis de construire, de dossiers ICPE...). Le rôle de facilitateur des collectivités locales et des structures parapubliques qui composent ce Territoire d'industrie doit pouvoir être davantage mis en œuvre auprès des industriels.

## 4. Actions déjà engagées

Afin de concrétiser les ambitions et priorités énoncées ci-dessus, le Territoire Lacq-Pau-Tarbes a déjà initié plusieurs projets et actions dont certains sont présentés ci-dessous.

### 4.1. Actions thématiques

#### 4.1.1. Accroître l'attractivité et encourager les partenariats

Afin de définir une stratégie territoriale, les territoires de Béarn ont élaboré une étude de positionnement et de marketing économique. Cette étude comprend : (i) une analyse de l'économie et de l'attractivité du Béarn, (ii) l'identification des enjeux économiques et mise en perspective par rapport à des territoires similaires, (iii) la définition d'orientations stratégiques, d'actions et de projets qui incarneront la stratégie à l'échelle du Béarn. La CATLP a, quant à elle, engagé en août 2018 un chargé de mission dédié au marketing territorial.

#### 4.1.2. Encourager l'innovation

La plateforme technologique R&D et application industrielle Chemstart'up, avec l'appui du Centre Technologique régional CANOE, a l'ambition d'être une plateforme d'essai et de démonstration dans le domaine de la transition énergétique et être le support de projets collaboratifs. Ainsi, l'objectif est de renforcer l'identification du bassin de Lacq et de la plateforme Chemstart'up comme site d'innovation et de transfert technologique, pour poursuivre la diversification du territoire dans le domaine de la transition énergétique et des matériaux.

#### 4.1.3. Consolider le capital humain – attirer, former, recruter

La formation aux emplois industriels étant l'un des défis majeurs du Territoire Lacq-Pau-Tarbes, plusieurs actions menées par l'UIMM ont déjà été initiées. Par exemple, le dispositif Optim'indus, associant l'UIMM et Région Nouvelle Aquitaine consiste en un accompagnement sur mesure proposé aux PME pour développer la performance et la compétitivité des entreprises (diagnostic, recherche de financement, questions Relations Humaines...).

### 4.2. Actions sectorielles

#### 4.2.1. Les énergies et géosciences

Dans le domaine des géosciences et des énergies, les projets structurants initiés sont les suivants :

- le développement du Pôle de Compétitivité Avenia, pôle dans le domaine des géosciences et des filières énergétiques du sous-sol (labellisation en 2010),
- le développement, au sein de la Technopôle HélioParc, d'un incubateur (Géostart) dédié aux géosciences et au génie pétrolier, en partenariat avec le Pôle Avenia,
- le développement du centre scientifique et technique Jean Feger (Total), qui compte parmi les tous premiers centres intégrés de recherche pétrolière au monde (augmentation des effectifs, implantation d'un supercalculateur),
- le développement de l'institut Carnot (Isifor), qui fédère la recherche académique dédiée aux enjeux énergétiques et environnementaux du sous-sol,

- l'obtention du label Isite (PIA) par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, pour son projet E2S (Solutions pour l'Energie et l'Environnement), reconnaissant l'UPPA comme établissement d'excellence et à fort potentiel,
- Le développement de la plateforme Chemstart'up avec l'appui du Centre Technologique régional CANOE, ambitionne d'être une plateforme d'essai et de démonstration dans le domaine de la transition énergétique.

#### 4.2.2. Les nouveaux systèmes énergétiques

Fort des atouts de son territoire, le Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes envisage la transition énergétique comme un levier pour stimuler l'économie, favoriser la création de nouveaux emplois, et comme une opportunité d'innovation et d'expérimentations de nouvelles solutions technologiques. Le Territoire s'est donc engagé dans la création de réseaux de chaleur urbain (en concession) utilisant le plus possible les énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) locales, desservant le plus de consommateurs possibles, et garantissant un prix compétitif et pérenne aux usagers. Dans ce secteur, d'autres actions structurantes sont actuellement déployées sur le Territoire : (i) le développement du train à hydrogène par le Groupe Alstom, (ii) la mise en service de la station hydrogène dans le cadre du projet Hyport. Une station Ecogaz (GNV) a également été inaugurée en juillet 2018 au sein du pôle économique Eurocampus Pyrénées (sortie Tarbes Ouest).

#### 4.2.3. L'aéronautique

Dans le domaine de l'aéronautique, les projets structurants développés sur le territoire récemment, regroupent notamment :

- le développement du Pôle Aéropolis à Bordes comprenant :
  - la création d'une zone d'activité de 40 hectares aménagés autour de l'usine Szydlowski de Safran Helicopter Engines,
  - l'implantation d'un centre de formation autour des métiers de l'Industrie (Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie, CFAI de Bordes) et d'un centre de formation des apprentis, géré par l'UIMM,
  - l'implantation d'un centre de transfert dédié aux matériaux métalliques (Métallicadour), offrant des formations et des prestations aux industriels endogènes sur les technologies innovantes liés au travail des métaux (usinage, soudage, robotisation...),
- la commercialisation de la zone d'activité Aérosite de 15 hectares avec accès direct aux pistes de l'aéroport Pau-Pyrénées,
- La création d'un hub industriel sur la zone Pyrène Aéro-pôle / Pyrénia :
  - le développement de l'entreprise de déconstruction et de maintenance de Tarmac Aérosave,
  - la commercialisation de près de 100 hectares avec accès direct sur le taxiway de l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées sur quatre zones d'activités économiques.

#### 4.2.4. La chimie fine et les matériaux

Enfin, dans le domaine de la chimie et des matériaux, le projet réussi de reconversion du Bassin de Lacq dans les filières de chimie fine est engagé depuis plusieurs années. Les développements portés par Arkema, l'assise prise par le groupe UPL via le développement de Cerexagri et le rachat d'Arysta, notamment, concernant la chimie, l'implantation de Toray Carbon Fibers Europe et les développements successifs de CANOE concernant les matériaux le démontrent.

Sur le pôle céramique technique de Bazet, un projet important de R&D de la société SCT a été développé en 2018. La CA TLP a lancé en parallèle la requalification de la zone d'activité dénommée Céram'Innov Pyrénées.

#### 4.2.1. Le ferroviaire

Alstom est un acteur clé de la mobilité en France et un partenaire majeur des agglomérations, des régions françaises et des opérateurs tels que SNCF et RATP. Sur le ferroviaire, la CA TLP en partenariat étroit avec le groupe ALSTOM a permis la requalification du site industriel situé sur la commune de Séméac. Un restaurant d'entreprise a également été réalisé par la collectivité.

#### 4.2.2. L'agroalimentaire

Dans le domaine de l'agro-alimentaire, le Territoire a notamment participé au développement de la filière Jambon de Bayonne. Cette filière est désormais organisée autour d'un consortium fédérant producteurs, transformateurs, fabricants d'aliments, abattoirs etc.

### 5. Mobilisation des futurs signataires du contrat Territoire d'Industrie

Afin de répondre aux enjeux industriels identifiés ci-dessus, de poursuivre les différentes actions initiées, et d'accélérer la stratégie de reconquête industrielle, les signataires du présent protocole solliciteront pour une signature du Contrat Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes d'ici mai 2019 :

- Les Conseils régionaux qui sont chargés du pilotage de l'initiative Territoires d'industrie à l'échelle régionale.
- L'État, qui s'engage à cibler et à apporter une réponse coordonnée et adaptée de son action et celle de ses opérateurs en faveur du Territoire d'industrie.
- Les industriels, qui contribuent à l'animation de proximité de la démarche en lien avec les élus.
- Les opérateurs publics (BPI, Business France, Pole Emploi et la Banque des Territoires) et autres partenaires qui apportent des réponses adaptées et accompagnent les projets du Territoire d'industrie.

### 6. Projet de plan d'actions

Afin de refléter au mieux les défis industriels du Territoire et de capitaliser sur les actions déjà engagées, Lacq-Pau-Tarbes a élaboré un plan d'actions organisé autour des quatre grands axes du programme (Recruter, Attirer, Innover et Simplifier) et des spécificités locales territoriales. Grâce au caractère itératif du protocole (et du rapide), ce plan d'actions pourra être modifié par la suite afin de prendre en compte de nouvelles actions et/ou de préciser celles déjà mentionnées.

INTITULE DE LA FICHE-ACTION	Numéro de l'Action	Fiche action transmise le 11 mars
<b>Axe 1 : RECRUTER</b>		
<b>Emplois Industriels de demain à l'échelle du Territoire d'Industrie</b>		
Lancement d'une démarche de Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences (GTEC) à l'échelle de Territoire d'industrie Pau-Tarbes	Action 1	
Création d'une licence professionnelle MIAMS	Action 2a	
Développer l'offre de formation pour l'industrie et attirer des talents internationaux	Action 2b	
Elaborer une cartographie sur les offres de formation sur le territoire et communiquer	Action 3	
Développer l'offre de formation pour l'industrie et attirer des talents internationaux	Action 4	
<b>Autres actions : RECRUTER</b>		
Anticiper les emplois de demain	Action 5	
UPPATech Création d'un Centre instrumental au service des industriels	Action 6	Oui
Développement de la plateforme Emploi JOBBB.fr et faciliter l'accueil des talents et l'intégration des familles sur le territoire	Action 7	
CampusInnovation	Action 8	
Formation Personnalisée - Formation en lien avec les besoins du Territoire	Action 9	
<b>Axe 2 : ATTIRER</b>		
Bâtir une stratégie d'attractivité commune « gagnant – gagnant » à l'échelle du territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes en y intégrant une démarche à l'export	Action 10	Oui
<b>Nouveaux systèmes énergétiques, Hydrogène et Traitement des déchets</b>		
Installer une unité de production d'hydrogène vert par électrolyse pour utilisation industrielle et la mobilité	Action 11	Oui

INTITULE DE LA FICHE-ACTION	Numéro de l'Action	Fiche action transmise le 11 mars
Construction d'une installation de méthanisation d'effluents agricoles Metagri – Pau Est	Action 12	
Biométhanisation des boues (Cap ECOLOGIA)	Action 13	Oui
Développer les solutions Smart Grid / Démonstrateurs	Action 14	
Production de biogaz et de digestat sur le site de Mourenx	Action 15	Oui
Expérimentation de panneaux solaires photovoltaïques organiques pour accompagner l'émergence de la filière	Action 16	Oui
Production de vapeur et d'électricité verte sur le site de Pardies/Noguères (64) - « Projet Pavillon vert »	Action 17	
Installer une trajectoire économique autour de l'eau	Action 18	
<b>Mobilité des personnes et des marchandises</b>		
Construction d'une station délivrant du GNV et du bioGNV	Action 19	
Création d'une plateforme dématérialisée et d'une application digitale de mobilité	Action 20	Oui
Réaliser la remise en état de la voie ferroviaire Artix/Mourenx/Pardies-Noguères (fret)	Action 21	
Réalisation d'un taxiway d'accès à la plateforme AEROSITE	Action 22	Oui
Navette Inter site Safran Hel.Engines	Action 23	
Transport Domicile Travail des salariés	Action 24	
Création de la halte ferroviaire de bordes-Assat	Action 25	Oui
<b>Optimisation du foncier et revalorisation des friches Industrielles</b>		
Accompagner la transformation des friches industrielles	Action 26 Action 27	Oui



INTITULE DE LA FICHE-ACTION	Numéro de l'Action	Fiche action transmise le 11 mars
Expérimenter une Opération Programmée d'Amélioration des Friches en Renouveau Industriel (OPAF RI) ou dispositifs territoriaux de résorption des friches industrielles et artisanales	Action 28	
<b>Autres fiches sectorielles - ATTIRER</b>		
Structurer l'écosystème « Céram'Innov Pyrénées » et déployer des projets industriels sur le pôle économique de Bazet	Action 29	
Adapter l'offre de formation et de la recherche aux besoins des industriels en créant un campus des métiers sur la thématique céramique technique et matériaux.	Action 29.a	
Requalification du restaurant interentreprise	Action 29.b	
Marketer à l'exogène et à l'export l'écosystème industriel	Action 29.c	
Accompagner le projet « usine du futur 4.0 » ou usine connectée de la SCT. L'objectif est à la fois de dématérialiser le suivi atelier et collecter des données (MES Manufacturing Execution System) pour amélioration de la qualité et de la compétitivité des produits.	Action 29.d	
Accompagner le projet immobilier de la filiale Mersen Boostec	Action 29.e	
Développement d'un hub industriel autour de la maintenance, réparation et révision « MRO » aéronautique sur Pyrène Aéro-pôle / Pyrénia	Action 30	Oui
Accompagner la transformation et la mutation de la filière aéronautique	Action 31	
Réussir le défi de l'alimentation de demain	Action 32	
Animation de la filière aéronautique	Action 33	Oui
Ouverture au public de l'espace J.S Safran Hel	Action 34	
Valorisation, soutien, accompagnement et animation de la filière bois	Action 35	
<b>Axe 3 : INNOVER</b>		
Extension de la plateforme R&D et transfert technologique CHEMSTART'UP - Promotion de la plateforme et prospection de projets collaboratifs auprès des TPE/PME régionales	Action 36	Oui

INTITULE DE LA FICHE-ACTION	Numéro de l'Action	Fiche action transmise le 11 mars
Création d'une plateforme d'accélération et d'innovation : vitrine de l'industrie du futur au sein du prototype « Universciel »	Action 37	Oui
Etude de préfiguration pour la création d'une technopole	Action 38	Oui
<b>Axe 4 : SIMPLIFIER</b>		
Simplification des procédures d'urbanisme pour la commercialisation industrielle d'anciennes friches nues et dépolluées	Action 39	
<b>Animation du programme Territoire d'Industrie</b>		
Action RH	Action 40	

## 7. Modalités de gouvernance et de pilotage local du projet envisagées

Afin de mettre en œuvre les actions identifiées dans le plan d'action, Lacq-Pau-Tarbes instaurera une gestion de projet à plusieurs niveaux :

- une instance locale chargée du pilotage et du suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet (cf. Annexe 2 : Membres du comité local de pilotage) ;
- un binôme constitué d'un élu du territoire et d'un acteur industriel, chargé d'animer la démarche ;
  - pour la région Nouvelle Aquitaine – Francois BAYROU et Dominique MOCKLY,
  - pour la région Occitanie – Gérard TREMEGE et Marc MESPLARAU.
- un chef de projet chargé de coordonner et d'appuyer les partenaires pour l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre de la démarche ;
  - pour la région Nouvelle Aquitaine – Gautier LAGALAYE,
  - pour la région Occitanie – AUDREY LE-BARS.
- une équipe projet qui est composée des référents des intercommunalités et des autres partenaires (cf. Annexe 3 : Membres de l'équipe projet).

Le présent protocole constitue une base commune à l'établissement du contrat de Territoire d'industrie.

Fait à Pau le 25 mars 2019, en 4 exemplaires



Francois BAYROU  
Président  
Pôle métropolitain du Pays de Béarn

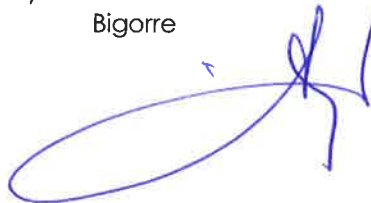
Gérard TREMEGE  
Président  
Communauté d'agglomération Tarbes-  
 Lourdes-Pyrénées



Christian PECHOT-BACQUE  
Président  
Communauté de communes du Pays de Nay



Jacques BRUNE  
Président  
Communauté de communes de la Haute-  
Bigorre



## **Annexe 1 : Portefeuille de fiches-action**

Voir document annexé

## Annexe 2 : Membres du comité local de pilotage

Cette liste est non exhaustive et pourra être modifiée par la suite. Les porteurs de projet et maitres d'ouvrage d'éventuelles actions non identifiées à ce jour pourront également être invités à participer au comité local de pilotage.

<b>Entités représentées</b>
<b>Représentants de l'Etat</b>
Le Préfet des Hautes-Pyrénées
Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques
<b>Régions et Intercommunalités</b>
Région Nouvelle Aquitaine
Région Occitanie
Pole Métropolitain du Pays de Béarn
Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées
Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées
Communauté de Communes de la Haute-Bigorre
Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau
Communauté de Communes Béarn des Gaves
Communauté de Communes du Haut Béarn
Communauté de Communes de Lacq-Orthez
Communauté de Communes de Luys en Béarn
Communauté de Communes Nord-Est Béarn
Communauté de Communes du Pays de Nay
<b>Opérateurs de l'Etat</b>
BPI France
Banque des Territoires
Business France
Pôle Emploi
<b>Autres acteurs</b>
Aerospace Valley
Alliance Industrie du Futur
CCI Pau Béarn
CCI Tarbes et Hautes-Pyrénées
CETIM
ChemParc
ENIT
IUT Tarbes
MEDEF Béarn et Soule
Metaladour
Pôle de compétitivité Avénia
Pôle de compétitivité Derbi
Pôle européen de la céramique
Pôle de compétitivité Agri So innovation
UIMM
UPPA
<b>Acteurs industriels</b>
AAA
ASLTOM
DAHER
MERSEN BOOSTEC
SAFRAN
SCT

<b>Entités représentées</b>
SEGNERE
VEOLIA

### Annexe 3 : Membres de l'équipe projet

Cette liste est non exhaustive et pourra être modifiée par la suite. Les porteurs de projet et maitres d'ouvrage d'éventuelles actions non identifiées à ce jour pourront également être invités à participer aux réunions de l'équipe projet.

<b>Entités représentées</b>
<b>Régions et Intercommunalités</b>
Pole Métropolitain du Pays de Béarn
Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées
Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées
Communauté de Communes de la Haute-Bigorre
Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau
Communauté de Communes Béarn des Gaves
Communauté de Communes du Haut Béarn
Communauté de Communes de Lacq-Orthez
Communauté de Communes de Luys en Béarn
Communauté de Communes Nord-Est Béarn
Communauté de Communes du Pays de Nay
<b>Autres acteurs</b>
CCI Pau Béarn
CCI Tarbes et Hautes-Pyrénées
ChemParc
MEDEF Béarn et Soule
UIMM

